Image not found or type unknown

Rupture de contrat de travail

Par **CLOCHETTE_old**, le **11/06/2007** à **15:06**

je travaille depuis mars 2007 en tant qu'équipier de vente dans un hypermarché, j'ai une proposition de poste dans une autre entreprise pour un cdi avec essai de 3 mois. Quelle est la durée du préavis à effectuer avant de partir ? mon futur employeur me reçoit demain et souhaite avoir cette information que je n'arrive pas à avoir. Merci d'avance

Par **floriane106**, le **11/06/2007** à **17:51**

Bonjour

le préavis est en général d'un mois mais dépend de la convention collective applicable dans votre hypermarché mais je suis quasiment convaincue que votre préavis sera d'un mois

Par **CLOCHETTE_old**, le **11/06/2007** à **20:56**

MERCI FLORIANE VOUS M'AVEZ PERMIS D'AVOIR MON INFO POUR MON RENDEZ VOUS DE DEMAIN

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés